

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



24136963

le,

le greffe du Tribunal de l'entreprise
de Liège - Division Marche-en-Famenne

13/09/24

Greffe

N° d'entreprise : **0480 175 140**

Nom

(en entier) : **ARLINVEST**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Rochefort, 29 - 6900 Marloie (Marche en Famenne)**

**Objet de l'acte : Fin de mandats d'administrateur / Renouvellement de mandats
d'administrateur / Renouvellement du mandat d'administrateur-délégué**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 17/6/2024 tenue au siège social :

A.1. L'Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2024 a donné décharge à Mr Robert BURETTE dont le mandat était arrivé à l'échéance le 17 juin 2024 et n'a pas été renouvelé.

A.2. Ladite assemblée décide de renouveler, à titre gratuit, le mandat d'administrateur pour une nouvelle période de 6 ans de :

- 1. Monsieur Jean-Julien HOUYOUX domicilié à 6900 Waha (Marche-en-Famenne), Rue du Petit Bois, 43 A.
- 2. Madame Sonia HEBRANT domicilié à 6900 Waha (Marche-en-Famenne), Rue du Petit Bois, 43 A.
- 3. Monsieur Pierre CROUQUET domicilié à 6951 Bande, Route de Lignières, 53.

A.3. Ladite assemblée décide de nommer, en tant qu'administrateurs, à titre gratuit et pour une période de 6 ans :

- 1. Madame Marie HOUYOUX domiciliée à 6900 Marche-en-Famenne, Avenue de France, 147.
- 2. Monsieur Edouard HOUYOUX domicilié à 6900 Marche-en-Famenne, Rue des Eris 1/33.

B. Le Conseil d'Administration du 17 juin 2024 décide de désigner, en qualité de président du Conseil d'Administration et d'Administrateur-Délégué, Monsieur Jean-Julien HOUYOUX, qui accepte. Il pourra seul représenter la société tant dans les actes de gestion journalière que dans les actes de disposition. Sa seule signature pourra dès lors engager la société sans limitation de somme.

Jean-Julien HOUYOUX
Administrateur - délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/09/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)